

7 avenue Condorcet BP 32  
97201 Fort-de-France Cedex  
Tél. 05 96 48 47 20  
Email : [contact@eaumartinique.fr](mailto:contact@eaumartinique.fr)  
Fax : 05 96 63 23 67  
SIRET : 289 720 054 00013

## RAPPORT AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### OBJET : GESTION DE L'EXERCICE 2013

L'article R213-67 du code de l'environnement prévoit que le conseil d'administration délibère sur « le rapport annuel de gestion ».

Ce rapport a pour objectif principal de détailler et d'arrêter les actes de gestion opérés dans le cadre de l'activité générale de l'établissement. Des comptes rendus partiels réguliers ayant été présentés, sans vote, lors des précédentes réunions, conformément aux dispositions de l'article R213-69 du code, il s'agit d'entériner, par une délibération, les actes de gestion de l'année entière. Aussi, certaines pièces jointes à ces comptes rendus récapitulants de manière exhaustive plusieurs actes de gestion ont été complétées.

L'activité de l'exercice 2013 correspond aux missions qui sont institutionnellement dévolues aux offices de l'eau, établissements publics administratifs locaux, par l'article L213-13 du code de l'environnement, à savoir :

**« En liaison avec le comité de bassin, et conformément aux principes de gestion des ressources et des milieux naturels définis à l'article L110-1... faciliter les diverses actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, sans préjudice des compétences dévolues en la matière à l'Etat et aux collectivités territoriales :**

- L'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages
- Le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage, la formation et l'information dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du comité de bassin, l'office peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1% de ses ressources, le cas échéant et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents
- Sur proposition du comité de bassin, la programmation et le financement d'actions et de travaux. »

Plusieurs éléments contextuels ont fait de l'année 2013 un exercice exceptionnel et ont permis de renforcer la place de l'ODE dans le Bassin ainsi que son expertise au niveau national, caribéen, européen voire international.

- Cette année était décrétée « année internationale de coopération dans le domaine de l'eau » ;
- C'était l'année des travaux de préparation du 2<sup>ème</sup> cycle de la DCE (état des lieux en vue de la révision du SDAGE, suite à la consultation du public sur les questions importantes et au bilan à mi-parcours). L'ODE est particulièrement impliqué, à plusieurs titres ;
- C'était le 3<sup>ème</sup> exercice d'exécution du 2<sup>ème</sup> PPI avec l'émergence d'indicateurs de réalisation mais également d'impact ;

- C'était la première année du 10<sup>ème</sup> programme des agences de l'eau et du contrat d'objectifs de l'ONEMA avec un renforcement de la solidarité nationale envers les outre mer;
- C'était une année charnière en matière d'amélioration de la connaissance avec le transfert aux offices de l'eau du programme de surveillance de toutes les eaux, en application du SNDE ;

**Les objectifs de cette troisième année de mise en œuvre du 2<sup>ème</sup> PPI, déclinés en actions concrètes, aux collaborateurs lors de la réunion des vœux ont largement été atteints.** Ils sont résumés comme suit :

**Poursuivre Finaliser Fiabiliser Évaluer Valoriser Initier Innover Rationaliser**

- Renforcement du suivi et de la connaissance des milieux, développement du suivi pressions/impact et celui des usages
- Appui à la gouvernance de l'eau
- Accompagnement financier et technique des acteurs de l'eau (ingénierie financière et technique)
- Poursuite du développement de l'observatoire
- Amélioration de la performance et de la transversalité : renforcer le pilotage stratégique - Développer les outils numériques et systèmes d'information - Améliorer les collaborations avec les partenaires par des conventionnements- Développer la programmation des investissements et des actions : multipartenaires, pluriannuel, sectoriel, zonage (en lien avec tous les autres axes du PPI)
- Rationalisation et renforcement des partenariats stratégiques

Ce rapport est organisé selon les domaines d'activité. Il permet de présenter l'appréciation des actions au regard des objectifs et l'activité proprement dite au travers d'éléments significatifs développés pour chacun des projets.

## **I Le Renforcement du suivi et de la connaissance des milieux, développement du suivi pressions/impact et celui des usages**

Le programme d'actions 2013 correspondant à la mission études et suivi a mis l'accent, particulièrement sur :

- les actions nouvelles d'expérimentation et celles liées à la révision de l'état des lieux ;
- les études orientées sur les usages et les pressions ;
- les études de connaissance sur les milieux aquatiques
- les études relatives à l'hydromorphologie des cours d'eau et à la continuité écologique.

Il convient de souligner que ces études sont de véritables outils d'aide à la décision, notamment, à la police de l'eau et dans le cadre du second cycle de gestion de la DCE (révision de la liste des substances au niveau national, nouvel état des lieux des masses d'eau...). En effet, différents réseaux de mesures sont mis en place pour suivre l'impact des activités sur le milieu et connaître l'état des masses d'eau. En parallèle du suivi, il est important d'identifier les pressions sur le bassin versant afin d'en réduire l'impact et d'améliorer la qualité des eaux.

Ainsi, les études participent à l'amélioration de la connaissance et apportent des réponses aux objectifs et mesures du SDAGE, du plan national d'actions chlordécone, du plan écophyto 2018 et du plan national de lutte contre la pollution des milieux aquatiques (campagnes exploratoires nationales, polluants émergents dont résidus de médicaments, préparation du classement des cours d'eau, évaluation du transfert de la chlordécone du sol vers les eaux souterraines, suivi en crue des pesticides, cartographie du risque de contamination des eaux souterraines par les pesticides.....).

Enfin, certaines études visent soit à tester l'utilisation, en milieu tropical, de nouvelles techniques de mesures de polluants dans l'eau (échantillonneurs passifs), soit à adapter, aux

bassins outre mer, des méthodes d'évaluation appliquées dans l'hexagone (RHUM, ICE, épibiontes de palétuviers..). A ces titres, plusieurs études sont réalisées en interDom, avec une maîtrise d'ouvrage de l'ODE (dont certains bioindicateurs, l'atlas des diatomées et macro invertébrés des cours d'eau...) ou en groupement de commande avec la DEAL et les autres offices de l'eau.

Outre les marchés de services et les conventions de recherche et développement, de nombreuses tâches sont accomplies, en régie grâce à la cellule terrain initiée et encore en phase d'expérimentation composée d'agents de l'ODE, travaillant en binôme, avec, le cas échéant, des agents des partenaires ou acteurs intéressés.

Plusieurs focus, mettant en exergue des actions et/ou résultats phares sont présentés avec des propositions prospectives.

**A) Les principaux réseaux de mesures sont les suivants :**

- Réseaux de suivi de la qualité chimique des rivières
- Qualification des stations de référence
- Réseau de suivi DCE de la qualité chimique des eaux souterraines
- Réseau de suivi DCE de la qualité biologique des cours d'eau
- Réseaux de suivi DCE de la qualité des masses d'eau littorales
- Réseau d'observation de la contamination chimique (ROCCH) des eaux littorales : suivi de la bioaccumulation de certains micropolluants dans les huitres de palétuviers
- Réseaux RNO-physico-chimie et REPOM : suivi de la contamination chimique des ports et fond de baie

**FOCUS : Le transfert des réseaux de la DEAL vers l'Office**

Le transfert de la maîtrise d'ouvrage des réseaux de suivi du littoral et de la biologie des cours d'eau s'opère de manière progressive et coordonnée avec les services de la DEAL. En 2013 la DEAL a conservé la maîtrise d'ouvrage et l'Office a apporté son soutien technique et financier. Les marchés ont été contractés dans le cadre de conventions de groupement de commande ODE/DEAL.

L'Onema accompagne cette transition en apportant une dotation conséquente à l'Office. Lorsque la transition sera achevée, la contribution de la DEAL va se poursuivre par un appui technique. Le financement apporté par l'Onema est garanti sur la durée des Xème programmes des Agences de l'Eau de l'hexagone ; c'est-à-dire jusqu'en 2018.

La plupart des marchés lancés en 2013 se prolongent en ce début d'année, le plus tardif devant se terminer à la fin du premier semestre. L'ODE va donc relancer progressivement ces marchés courant 2014 tout en évaluant au préalable leur pertinence.

Notons que l'ODE prévoit, pour le suivi du littoral, de rédiger et signer une convention avec l'Ifremer, afin d'être épaulé localement par leurs compétences d'expertise sur le suivi DCE marin.

## FOCUS : La Cellule Terrain de l'ODE

### Contexte et objectifs annuels :

L'objectif de la cellule terrain est de permettre de diminuer les coûts des suivis tout en sécurisant la qualité des données produites. Aussi, la maîtrise de la qualité des prélèvements favorise la sécurisation et l'expertise des données récoltées.

Le montage et le déploiement d'une cellule terrain expérimentale, envisagé en 2011, a été réalisé en 2012 avec dans un premier temps des prélèvements sur des suivis ponctuels. Le personnel a été formé pour l'exercice de ces missions.

En 2013, la cellule terrain a pris pleine mission en assurant les prélèvements pour les réseaux dont l'ODE a la charge. La formation de tous les agents impliqués à l'échantillonnage en cours d'eau a été réalisée début 2014.

### Bilan et réalisations en 2013

- Campagnes Zones Non Agricoles avec la FREDON : 9 stations, 6 campagnes
- Participation aux campagnes de test des échantillonneurs passifs en rivière en 2012-2013
- Campagnes Fonds géochimiques avec le BRGM : 20 stations, 2 campagnes sur 5 jours effectuées en 2013. 3 campagnes complémentaires sont prévues en 2014
- Campagnes réseau Référence : 9 stations, 5 campagnes sur 2 jours en 2013
- Campagnes réseau de surveillance DCE et pesticide : 28 stations, 12 campagnes sur 3 jour en 2013 (campagne sur 3 jours)
- Campagnes réseaux d'enquête au titre de la DCE et en appui à la police de l'eau.

Le bilan général pour le déploiement de la cellule terrain est très satisfaisant. Les missions ont jusque-là été menées avec succès et sans incident. L'apport qualitatif est indéniable

### Résultats et livrables obtenus en 2013

- Production sécurisée de données fiables pour bancarisation et valorisation ;
- Meilleure connaissance des milieux et des pressions qu'ils subissent. Développement de l'expertise terrain, consolidation et amélioration les dispositifs de suivi et notamment les réseaux d'enquête appropriés ;
- Développement des outils informatiques associés avec l'achat d'un logiciel dédié et la participation à la structuration des outils nationaux et leur adaptation pour les DOM ;
- Mise en œuvre d'une démarche qualité. Renforcement des procédures notamment en matière de sécurité et transcription dans le Document Unique de l'ODE.

### Prospective – suite à donner

- Formation échantillonnage sur les eaux de rejets
- Réalisation des suivis ou appui aux études ponctuelles (protocoles de suivi des pressions agricoles, suivi expérimental des filtres plantés de roseaux, ...)
- Installation dans un local adéquat ;
- Finalisation de l'expérimentation et mise en routine de la Cellule terrain et viser l'accréditation pour aller vers l'excellence ;

## B) La Bio-indication et les études de connaissance sur les milieux aquatiques : plusieurs actions sont menées à ce titre:

- Développement d'un outil de bio-indication des masses d'eau côtières basé sur le phytoplancton
- Acquisition de données sur les poissons et macro-crustacés en lien avec la continuité écologique
- Diatomées cours d'eau – complément à l'outil de bio-indication et maquette de l'atlas
- Développement d'un outil de bio-indication de la qualité des eaux littorales des Antilles basé sur les diatomées marines - Année 3/3
- Etudes de connaissance sur les cours d'eau et ravines

### FOCUS : Le développement des Bio-Indicateurs

Dans le cadre de la mise en place de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, un suivi de la qualité des milieux aquatiques doit être réalisé sur l'ensemble des bassins, bassins outre-mer compris.

Ces suivis doivent être adaptés à notre contexte tropical. En effet les bio-indicateurs préconisés sur le territoire métropolitain sont basés sur des espèces qu'on ne retrouve pas toujours dans nos milieux. De même les pressions exercées sur notre territoire sont différentes en raison d'une agriculture adaptée aux régions chaudes (banane, canne à sucre) et d'un climat tropical impliquant une érosion forte (pluie) et le développement de ravageurs (température élevée). Les polluants retrouvés dans les milieux aquatiques sont donc souvent atypiques.

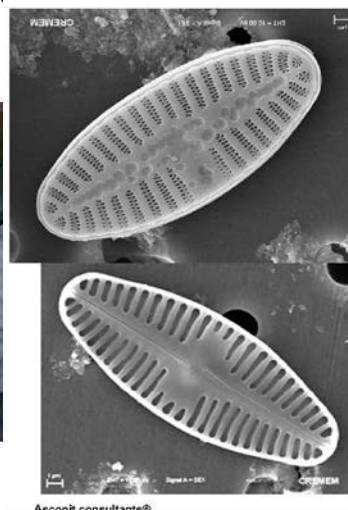
Un bio-indicateur est un indicateur constitué par une espèce végétale, fongique ou animale ou par un groupe d'espèces (groupe éco-sociologique) ou groupement végétal dont la présence (ou l'état) renseigne sur certaines caractéristiques écologiques (c'est-à-dire physico-chimiques, microclimatique, biologiques et fonctionnelle) de l'environnement, ou sur l'incidence de certaines pratiques.

Pour chaque milieu aquatique, l'étude d'un ou plusieurs groupes d'organismes vivants nous permet donc au quotidien d'en définir la qualité.

A ce jour des études sont menées aux Antilles sur la base des organismes vivants présents dans nos milieux tropicaux. Ces organismes sont étudiés et l'on recherche quels traits, quelle abondance ou quelle richesse sont de bons indicateurs pour juger de l'état de qualité du milieu. Ces études sont indispensables pour la mise en œuvre de la DCE.

Ainsi, en cours d'eau, des études sur des bio-indicateurs basés sur les macro-invertébrés (larves d'insectes) et sur les diatomées (algues microscopiques) ont été lancées en 2010 et 2009 respectivement.

Ces études ont été finalisées en 2013 et la validation de ces deux bio-indicateurs est en cours par la DEAL, l'ODE et l'ONEMA. Les métriques de qualité et les grilles définissant les classes de qualité ont été réalisées et seront inscrites dans les nouveaux arrêtés de surveillance DCE qui sortiront courant 2014.



## FOCUS : Le développement des échantillonneurs passifs en Martinique

La recherche développe une nouvelle technique de mesure des polluants dans l'eau, nommée Echantillonneurs Passifs. Ces échantillonneurs sont des membranes que l'on plonge dans l'eau et qui accumulent les pollutions du milieu. Cette technique intégratrice permet de faire des analyses plus fines des polluants que pour un prélèvement ponctuel notamment lorsque la dilution est importante.

Une campagne d'échantillonnage a été lancée en Martinique en mai 2012 sur 28 stations en cours d'eau et 29 stations en eaux littorales. Elle s'est poursuivie sur 2013.

Trois types d'échantillonneurs passifs ont été utilisés :

- Le POCIS, analysé par le laboratoire LPTC, qui permet de suivre 84 composés hydrophiles (57 pesticides, 6 alkylphénols et 21 substances pharmaceutiques)
- Le SBSE, analysé par le laboratoire CEDRE, qui permet de suivre 55 composés hydrophobes (21 HAP, 13 PCB et 21 pesticides)
- Le DGT, analysé par le laboratoire FILAB, qui permet de suivre 9 métaux dissous (hors mercure)

Parmi ces contaminants, 24 font partie de la liste des substances prioritaires DCE.

Selon les pressions du bassin versant de chaque station, un suivi spécifique est défini. Par exemple, pour les stations du réseau Pesticides, seuls le SBSE et le POCIS seront utilisés car le suivi métaux n'est pas prioritaire.

Pour les cours d'eau, une adaptation du dispositif devra avoir lieu car avec le transport solide, un certain nombre de membranes ont été perdues ou perforées. En milieu littoral, quasiment l'ensemble des dispositifs a été récupéré.

Les premiers résultats montrent que de nombreux produits sont détectés, notamment pour le littoral où ce sont les premières mesures disponibles pour les polluants. Le rapport final d'analyses des données est attendu début 2014. Il permettra de cibler les produits les plus retrouvés et de proposer les modalités de leur suivi. L'étape suivante sera de faire valoir le dispositif aux yeux de la Commission Européenne et de l'intégrer à la DCE. Dans l'intervalle, les données obtenues permettent toutefois de consolider le « dire d'expert » pour la qualification de l'état des masses d'eau littorales.

D'autre part un test pour le suivi de la chlordécone par cette méthode a été réalisé sur 7 stations en cours d'eau. Les différents tests n'ont pas été concluants en raison des caractéristiques de la molécule et des techniques de désorption utilisées ne permettant pas de doser correctement le composé. Mais les investigations techniques se poursuivent afin de développer cette méthode pour le suivi de la Chlordécone dans les eaux littorales.



### C) Les Etudes orientées usages, pressions et impacts (hors état des lieux) :

- CHLOR-EAU-SOL : Caractérisation de la contamination par la chlordécone des eaux et des sols des bassins versants pilotes guadeloupéen et martiniquais
- vulnérabilité des sources face aux pressions phytosanitaires
- Atlas des pressions sur le réseau de mesure cours d'eau
- Expérimentation ferme pilote Agéris – Bassins versants pilotes année 3/4
- Evaluation de l'impact des matières en suspension (MES) sur l'état des masses d'eau
- hydromorphologie des cours d'eau et continuité écologique
- réduction des usages phytosanitaires non agricoles 3/3 : L'action s'est concrétisée en 2013, pour le volet « communes », par la mise en place de plans communaux de désherbage et la signature d'une charte « bonnes pratiques » dans les trois communes pilotes. Pour le volet « jardiniers amateurs », une enquête des pratiques a été réalisée en parallèle de mesure sur le terrain des teneurs en Glyphosate des eaux de ruissellement. L'action sera poursuivie en 2014 avec son extension prévue sur l'ensemble du territoire de Cap Nord Martinique.

#### FOCUS : Atlas des pesticides

Une part importante de l'économie de la Martinique est basée sur la production de produits agricoles destinés à l'exportation. Cette production agricole est dominée par des cultures intensives consommatrices de produits phytosanitaires.

L'utilisation massive de ces substances entraîne une contamination de l'environnement et notamment des milieux aquatiques.

L'Office De l'Eau a exploité les données qu'il récolte dans le cadre des réseaux de contrôle de la qualité de l'eau et de la collecte des redevances « pollutions diffuses » pour rédiger un document décrivant la contamination des milieux aquatiques par les produits phytosanitaires : l'atlas des pesticides.



#### Plusieurs faits saillants émergent de cette analyse :

Les ventes de produits phytosanitaires ont augmenté de 2009 à 2012.

Si les polluants historiques (chlordécone et HCH) sont les premiers responsables de la contamination des cours d'eau, de nombreuses molécules actuellement utilisées impactent fortement la qualité des cours d'eau. Au premier rang de celles-ci figurent les fongicides utilisés dans le traitement post-récolte des bananes.

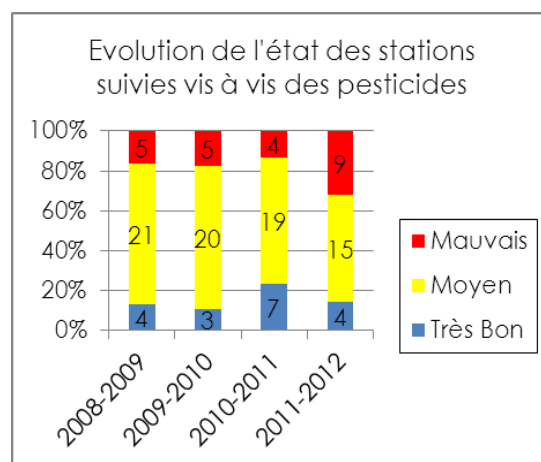
La qualité des cours d'eau vis-à-vis des pesticides s'est dégradée de 2011 à 2012. Cette dégradation contraste avec l'amélioration qui était constatée de 2009 à 2011.

#### Prospective – suite à donner :

Suite à ce travail, un dépliant synthétique a été imprimé pour diffusion dans le monde agricole et chez les particuliers.

La publication d'un article et d'un poster aura lieu pour la réunion du groupe français des pesticides (GFP) qui se tiendra au campus de Schoelcher en mai 2014.

Une étude de l'impact des stations d'emballage des bananes sur les cours d'eau a été lancée au début de l'année 2014. Elle devrait aboutir à la rédaction en concertation avec la profession d'un plan d'action chiffré pour la diminution de ces impacts.


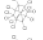






## FOCUS : Impact des rejets de STEU sur les milieux aquatiques

Les STEU représentent une pression importante en Martinique. Leur impact sur l'environnement et notamment sur les milieux aquatiques est méconnu et a rarement pu être évalué.

Les exploitants contrôlent leur STEU grâce à l'auto-surveillance, ce qui consiste souvent à la réalisation de 2 bilans annuels (pour une STEU de taille moyenne). Cela reste insuffisant. Le suivi milieu permettra de mieux évaluer la capacité des cours d'eau à diluer les effluents de STEU et notamment d'apporter des précisions sur la relation Pression / impact entre une STEU et son milieu récepteur.

### Résultats en 2013 – suivis des rejets en cours d'eau :

-  15 STEU ont été suivies (90 % des STEU de plus de 500 EH avec un rejet en rivière) ;
-  53 % des 15 STEU ont un impact avéré sur leur milieu récepteur ;
-  33 % des 15 STEU ont un impact FORT sur le milieu aquatique (Ducos, St Joseph, St Esprit, Moulin à Vent) ;
-  20 % des 15 STEU n'ont pas ou très peu d'impact sur le milieu aquatique ;
-  Les impacts les plus forts concernèrent essentiellement des milieux non adaptés (ravine, canaux, rivière à débit très faible).
-  L'impact sur le cours d'eau dépend essentiellement du facteur de dilution liée au débit du cours d'eau récepteur. D'une manière plus globale, l'impact est plus marqué sur la biologie (diatomées) que sur la physico-chimie. Les paramètres fréquemment déclassés (DCE, ou SEQ Eau) sont les substances azotées et phosphorées (plus que les Mes, DBO et DCO)

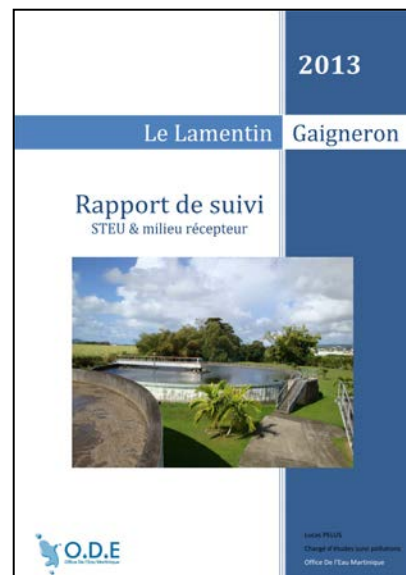
### Limites, prospective – suite à donner :

Les suivis ont été réalisés dans des conditions favorables à la dilution (hydrologie type moyennes eaux). L'année 2014 permettra de réaliser des suivis en conditions plus critiques type carême.

Il est prévu aussi d'étendre le suivi aux STEU ayant un rejet en mer (Tartane, Case Pilote, etc.).

Des fiches bilans 2013 sont en cours de rédaction (une fiche par STEU, voir ci-contre) Elles comportent entre autre : une description générale de la STEU et de son milieu récepteur, une cartographie détaillée avec l'accès à la STEU et à tous les points de prélèvement du suivi milieu. Les résultats d'auto-surveillance y seront aussi publiés avec les résultats de conformité et enfin les résultats du suivi milieu (biologie, chimie et physico-chimie). Une discussion des résultats avec chaque maître d'ouvrage est prévue avec notamment pour objectif de trouver des solutions dans le cas de cours d'eau fortement impactés.

Des propositions pourront être formulées afin d'améliorer le fonctionnement de la STEU et de diminuer l'impact du rejet (ex : changement du point de rejet, ajout d'un traitement tertiaire, ajout d'un bassin tampon en cas de surcharge, etc.).





## II L'Appui à la gouvernance de l'eau et l'Accompagnement financier et technique des acteurs de l'eau (ingénierie financière et technique)

### A) Actions relatives à l'état des lieux du bassin et à la consultation du public à mi-parcours du plan de gestion dans le cadre de la révision du SDAGE.

- Etude économique : Analyse de la tarification de l'eau et de la récupération des coûts des services sur le bassin Martinique
- Formation des acteurs Antilles Guyane à l'économie et à la sociologie de l'Eau
- Poursuite de la révision de l'état des lieux du district hydrographique – volet pressions/impacts – scénarios tendanciels
- Poursuite de la révision de l'état des lieux du district hydrographique – volet consultation du public

#### FOCUS : Développement des sciences économiques et sociales dans le domaine de l'eau en Martinique

Les sciences économiques ont fait leur entrée à l'ODE en 2013 au travers principalement de la réalisation de deux actions : la réalisation d'une étude économique sur la récupération des coûts des services d'eau et de l'organisation du séminaire Economie & Eau.

#### Récupération des coûts des services d'eau sur le bassin Martinique

##### Objectif

L'étude devait vérifier l'application du principe « l'eau paie l'eau ». Il s'agit de traiter le volet économique inhérent à l'exercice 2013 de l'Etat des Lieux. En effet, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) demande de caractériser l'importance économique des utilisations de l'eau afin d'en souligner les enjeux de gestion et de décision : quelles sont les activités économiques liées, est-il possible de les évaluer économiquement, en termes de chiffre d'affaires, d'emplois, d'importance sociale, de relations entre usages...

Les résultats ont été présentés en Comité de bassin le 23 octobre 2013.



**Coût de l'étude** : 64 123 € (dont 50 000 € de dotation ONEMA).

##### Résultats

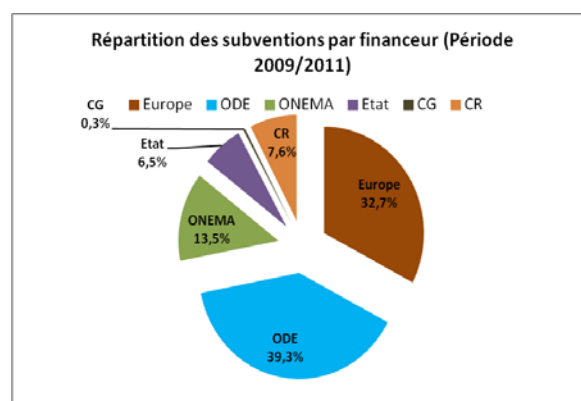
La mise en perspective des charges et recettes des services permet le calcul de différents niveaux de recouvrement des coûts. Le taux de recouvrement de charges de fonctionnement (ratio Recettes Courantes / Dépenses de fonctionnement) par les recettes est de 130%. **Le solde des 30% représente la Capacité de financement** des investissements en renouvellement et en neuf. **Ce solde couvre 73% des besoins de renouvellement** (en hypothèse basse d'estimation de ce besoin), A noter que les données ne permettaient pas de connaître la proportion de ce solde affecté au renouvellement et à l'investissement.

Le total des charges est couvert à 90% par les recettes de la tarification, le reste est complété par les subventions.

**L'ODE est le 1er donneur de subventions des services d'eau martiniquais.**

##### Ce qu'il faut retenir

- Des taux de recouvrement des coûts dans la moyenne nationale...



- Question : Malgré un tarif élevé ...
- Interrogation sur l'adéquation entre le niveau élevé du prix et les coûts des services
- Un investissement important : Part affectée au renouvellement ? / Part affectée au neuf ?
- **Absence de transferts entre usagers des services d'eau et d'assainissement collectifs**
- Un taux de recouvrement de l'eau brute qui est fonction de la façon que l'on a réparti les coûts

### Séminaire économie Antilles Guyane

L'ODE a organisé un séminaire de formation sur les questions économiques et sociologiques associées à la gestion de l'eau, à destination des agents des Offices et DEAL des trois DOM (Antilles & Guyane). Ce séminaire a eu lieu en janvier 2013 et a remporté un franc succès (une 20aine de participants et des retours très positifs). Les formateurs étaient l'économiste et la sociologue de l'ONEMA. Notons aussi la participation de l'économiste de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne apportant un regard d'expérience de son bassin.

**Coût :** Le coût prévisionnel imputé au budget 2013 était de 16 000€ (dont 12 000€ de dotation de l'Onema). La dépense ayant été limitée à 9000 €, le reliquat de budget a permis de réaliser une phase II du séminaire qui s'est tenue en janvier 2014 en Guyane.

#### **Contenu :**

Economie : Donner aux participants une connaissance générale et une culture partagée des principes de l'économie de l'environnement et des analyses économiques requises pour la Directive Cadre sur l'Eau.

- Appréhender la notion de valeur de bénéfices environnementaux : bénéfices marchands et bénéfices non marchands
- Méthodes d'évaluation des bénéfices non marchands et exemples
- Notion de récupération des coûts des services d'eau et d'assainissement
- Notion d'analyses coûts-efficacité
- Notion de coûts disproportionnés et analyse coûts-bénéfices

#### Sociologie

Introduction générale sur les principales approches sociologiques utiles. Quelles méthodes pour les Offices de l'Eau & DEAL ? Quels apports des bureaux d'études « socio » ?



## **B) Autres actions relatives à la gouvernance de l'eau**

- Appui aux Contrats de milieux et conventions de partenariat
- Etude de re-délimitation du Domaine Public Fluvial (DPF) et des mares domaniales
- Bilan à mi-parcours du PPI 2011-2016 / tableau de bord du SDAGE

## **C) Formation et d'assistance technique**

Un bilan spécifique aux actions de formation est présenté en annexe.

L'assistance technique et le conseil aux maîtres d'ouvrage s'appuie notamment sur des études techniques générales décidées en collaboration avec les autres acteurs de l'eau et dans le cadre de groupes de travail dédiés (SATASPANC, MISEN Assainissement, Réunions Police de l'Eau, groupe Protection des Périmètres de Captages,...).

2 réunions du SATASPANC ont eu lieu en 2013.

L'ODE a été présent dans les diverses réunions de MISEN technique et stratégique, de groupe de travail Police de l'Eau, et autres comités de pilotage en liaison avec la mission formation et assistance technique.

Une dizaine d'avis techniques a également été donnée à des porteurs de projets et aménageurs divers.

Par ailleurs, l'ODE a participé aux travaux des Groupes de Travail nationaux Assainissement, ANC et Eaux pluviales.

Deux agents ont assisté au colloque annuel du Groupe EPNAC de septembre 2013 en vue de dimensionner, pour 2014, les commandes d'études techniques spécifiques en appui à la mission d'assistance technique initialement prévues en 2013.

La tranche 2013 du projet ATTENTIVE (suivi expérimental de plusieurs pilotes de stations d'épuration par filtres plantés) n'a pas connu de réalisation significative en 2013 notamment du fait de retard dans la mise en services des stations pilotes. Une fiche spécifique est proposée en annexe.

## **III L'Amélioration de la performance et de la transversalité**

Cet objectif qui visait, en substance, le développement des outils numériques et des systèmes d'information a pu être atteint avec une organisation des services optimisée par des actes de gestion des ressources humaines, un management participatif avec le renforcement des procédures, du pilotage stratégique des dossiers et des actions relatives à l'information, la sensibilisation, la communication.

### **A) Les actions relatives à la donnée et aux systèmes d'information sur l'eau**

#### **• Observatoire de l'Eau – actions pour 2013**

L'Observatoire de l'Eau a poursuivi en 2013 son développement au travers de nouvelles collaborations avec les acteurs de l'eau, de publications et de développement d'outils numériques.

Le remplacement d'un VSC démissionnaire a été réalisé en août 2013.

Un bilan spécifique est présenté en annexe.

#### **• ARAMIS DOM**

Les Offices de Guadeloupe, Guyane et Martinique se sont regroupés pour adapter l'outil commun des Agences de l'Eau de traitement des redevances (ARAMIS).

Une convention de groupement de commandes pilotée par l'Office de l'Eau Guadeloupe a été mise en place en 2012 ; la prestation est attribuée à 2 titulaires (AKKA et ACL consultant).

#### **• Outil informatisé pour la mise en œuvre et la gestion des aides de l'Office de l'Eau**

L'ODE a fait l'acquisition en 2013, en concertation avec le Département, de l'outil PROGOS dédié au suivi des aides afin d'optimiser la gestion des dossiers et les contrôles financiers afférents. Par ailleurs, l'acquisition de SevalPro, second outil interfacé au premier, facilitera la

compilation d'indicateurs, l'édition d'états et de rapports statistiques nécessaires au suivi, à l'évaluation du PPI mais aussi à l'analyse économique de la gestion de l'eau sur le bassin. Les coûts d'acquisition de ces outils sont respectivement de 16 186,84€ et de 12 315,00€ TTC. L'outil PROGOS a été déployé en octobre 2013. Les opérateurs ont été formés et un recrutement d'un agent temporaire a été réalisé pour bancariser les données historiques. Fin 2013, l'essentiel des dossiers d'aides ont été bancarisés.

- Outil informatisé pour la bancarisation et la gestion des données issues des réseaux de mesures. L'Office a fait l'acquisition de l'outil AquaTIC.

### **B) La gestion des ressources humaines et le management participatif**

L'efficacité des moyens techniques et logistiques déployés, couplée à la perspicacité des actes de gestion des ressources humaines par un management participatif privilégiant le pilotage stratégique ont participé à une certaine cohésion sociale et à un haut niveau de performance, d'expertise de l'institution. L'on peut citer :

- Des recrutements en renfort d'ingénieurs, de volontaires au service civique et d'occasionnels
- Le plan de titularisation de 5 agents en application de la législation sur la résorption de la précarité : ce qui portera le nombre de titulaires à 18 sur 20 agents permanents
- Des formations en exécution du plan pluriannuel de formation, complétées de participations à divers séminaires locaux et nationaux
- L'accueil de stagiaires de tout niveau
- La réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels en vue d'une amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail
- Les comités de pilotage et de coordination
- Les réunions de services et interservices (un mercredi dit « bleu » par mois pour la présentation des métiers et des dossiers stratégiques en cours)
- Les sorties pédagogiques
- La panoplie de prestations d'action sociale servies à l'ensemble des collaborateurs
- Les outils transversaux de programmation (ZIMBRA) et de suivi de l'activité (SMARTSHEET)
- Les guides de procédures, (vademecum), l'harmonisation des écrits et de la charte graphique
- L'émergence d'actions du plan de communication interne

### **C) Les actions d'information, de sensibilisation et de communication**

Dans le cadre de la mission d'information et de sensibilisation de l'Office de l'Eau, les actions définies dans le plan de communication ont été concrétisées et menées à bien. Elles visaient, particulièrement, à valoriser les résultats, les contributions de l'ODE, à soutenir la mobilisation des acteurs, à approfondir et élargir la sensibilisation par la participation des acteurs et du public. 2013 est marquée par les travaux traités en partenariat et en collaboration étroite avec des groupes de travail spécifiques (PPEau, Ecophyto, Assainissement, EDF...) et par les actions de sensibilisation stratégiques avec notamment : Ekoclap, PRP, RDV au Jardin, Journées Mondiales des Zones Humides, de l'eau,...en utilisant tous les outils les plus adaptés. Le bilan joint en annexe, détaille les actions d'information et de sensibilisation réalisées.

L'objectif de faire émerger des actions de communication intégrée (eau et santé par exemple) et évoluer le mode de communication transmissif à un mode de communication systémique ciblée sur des zones à enjeux, a largement été atteint. L'ODE a, en effet, privilégié le rôle de coordonnateur, d'initiateur, d'animateur en application de sa mission générale de facilitateur.

## **IV La Rationalisation et le renforcement des partenariats stratégiques**

Cet objectif, entrant dans le cadre de **l'année internationale de coopération dans le domaine de l'eau**, s'est matérialisé par l'amélioration des méthodes développées dans l'exécution de la mission institutionnelle de programmation et de financement d'actions et de travaux. Les deux volets des interventions, préconisés par les textes, les redevances et les aides, ont été enrichis, en 2013, par un renforcement tant des procédés d'instruction, de contrôle, d'évaluation que des relations partenariales. La qualité de l'organisation et du fonctionnement des instances délibérante et exécutive administrative et financière a ponctué la production des actes ordinaires de gestion.

### **A) La rationalisation des interventions**

Plusieurs actions ont concrétisé cet objectif :

- La mise à jour des procédures d'instruction des dossiers d'aides et de redevances.
  - La qualité des travaux de la commission technique d'instruction des dossiers d'aides.
- C'est ainsi que l'opportunité des projets et leur niveau de priorité ont été définis par l'examen de plusieurs critères (non exhaustifs) : l'intérêt pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, l'innovation/exemplarité/reproductibilité, la contribution aux plans d'action et programmes Européens (DCE, ERU, baignade...), nationaux et régionaux ; la gestion intégrée et la solidarité territoriale ; la qualité des moyens de suivi et d'évaluation ; les coûts et disponibilités budgétaires. Des éléments de conditionnalité sont également considérés : la complétude administrative des dossiers, le respect des obligations réglementaires, être à jour de ses redevances de bassin et le lancement immédiat ou à court terme des opérations.
- L'organisation des contrôles, sur place, des déclarations des redevances et le suivi régulier des réalisations des projets. Un bilan illustré est joint au rapport sur les attributions de subventions (point 8 de l'ordre du jour).
  - La qualité des relations entretenues avec les exploitants et les redevables.

### **B) Le renforcement des partenariats**

- Des partenariats ont été recherchés dans tous les domaines, avec les différentes catégories d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés, nationaux ou territoriaux. Ils ont permis, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) locale, de définir et de partager des stratégies et des plans d'actions, puis de mutualiser les moyens. Beaucoup de conventions ont été signées pour la réalisation des opérations de communication et dans le domaine de la « recherche et développement ». Plusieurs conventions cadre, de par leur caractère innovant, ont servi de modèles au niveau national. L'on peut citer, à ce titre, la convention avec la DEAL, celle tripartite avec l'ONF et le PNRM.

- La mission institutionnelle de coopération internationale s'est principalement recentrée, en 2013, sur la préparation, par des réunions de coordination avec les potentiels participants, des actions à mener dans la Caraïbe, notamment en Haïti, dans le cadre de notre 2ème PPI. Elle a aussi pris la forme d'animation de la Section Régionale Antilles Guyane de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

- La présentation de l'exemple de la Martinique a été sollicitée en Nouvelle Calédonie et à la Réunion pour convaincre les acteurs de ces zones du rôle incontournable des offices de l'eau dans la gouvernance locale de l'eau et dans la solidarité territoriale. La création d'un réseau des « îles bassins » s'est avérée urgente et cruciale.

- La représentation, par la Martinique, des autres offices dans diverses instances nationales, voire lors des réunions internationales et européennes a facilité une prise en compte des spécificités des RUP (Régions UltraPériphériques) de l'Europe et autres "îles bassins" en amont de l'adoption des cadres législatifs et budgétaires.

### **C) Les actes ordinaires de gestion**

- Le règlement des affaires de l'Office, par son conseil d'administration, s'est effectué lors des trois réunions qui se sont tenues respectivement les 26 avril, 27 septembre, et 13 décembre 2013. Les principales décisions ont été matérialisées par 121 extraits de délibérations (contre 114 en 2012, 118 en 2011, 93 en 2010) rendus exécutoires par leur dépôt à la préfecture, pour le contrôle de légalité et publiés au recueil des actes administratifs du département. Elles ont concerné outre le budget, le compte financier, l'organisation générale des services, la mise en œuvre de plusieurs volets du 2ème PPI, dont l'attribution d'aides et la collecte des redevances.

- Le suivi de l'application des délibérations du conseil, l'exécution du budget et le fonctionnement des services, assurés sous la responsabilité de la directrice, ordonnateur des dépenses et des recettes, ont généré la signature de conventions financières ou de partenariats, des mandats et des titres de recettes et le renouvellement des contrats détaillés lors des précédentes réunions.

La dématérialisation des opérations comptables et budgétaires a connu un début d'exécution par la mise à niveau du logiciel informatique de gestion financière, le toilettage du fichier des tiers et des tests avec les services des finances de l'Etat.

Le concours des services de logistique et du centre informatique du département a contribué largement à la qualité des travaux réalisés. Ces prestations en nature n'ont pas fait l'objet d'évaluation financière et de traduction comptable au compte financier.

Outre les conventions de partenariat, plusieurs contrats et conventions ont été signés ou renouvelés, dans le cadre de marchés publics passés selon la procédure telle qu'elle ressort du règlement adopté le 15 avril 2005 et modifié en 2009, 2010 et 2012, l'ensemble des marchés étant des MAPA (marchés à procédure adaptée).

Tous ces actes témoignent de l'ampleur des tâches accomplies pour atteindre les objectifs ambitieux de concrétisation des missions de l'Office arrêtés par les administrateurs.

**Ils ont contribué au maintien du haut niveau de performance, d'efficience et de légitimité de cette jeune institution dans le panel des acteurs de l'eau, tant auprès du grand public que des autres organismes publics et privés locaux, caribéens, nationaux et européens.**

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur ce rapport de gestion de l'exercice 2013.